
[Imprimer](#)

Paris La Défense recherche une AMO pour coordonner les chantiers des divers projets

Image

Face à la multiplication et la concomitance des chantiers sur l'ensemble du quartier d'affaires, l'établissement public local a lancé un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour assurer la coordination générale des différentes opérations sur le périmètre de l'OIN de La Défense, afin notamment de limiter les impacts sur les riverains. Réponse jusqu'au 22 novembre.



Depuis la fusion de Defacto et l'Epadesa fin 2017, l'établissement public local Paris La Défense exerce les trois missions d'aménageur, de gestionnaire et d'animateur du quartier d'affaires, soit sur les deux OIN (opérations d'intérêt national), à savoir celle de La Défense et celle de Nanterre La Garenne-Colombes.

Sur la première, de nombreuses tours sont en chantier, soit de rénovation, soit de structuration ou encore de construction (Alto, Saint-Gobain, Trinity, Watt, Aurore, Hekla, Akora, Collines de l'Arche...), dont certaines sont accompagnées de travaux d'espace public. D'autres projets sont à l'étude (tour Sisters et les espaces publics de la place Carpeaux, étude sur le quartier Saison, sur le quartier Michelet-Gallieni, sur la jonction entre La Défense et les Jardins de l'Arche, sur le secteur du Parc...). Le travail sur La Défense se fait aussi en sous-sol avec les travaux de restructuration des parkings, des voies tunnel, des galeries techniques et du sous-dalle.

Sur l'OIN Nanterre La Garenne-Colombes, les actions de Paris La Défense se répartissent sur trois

secteurs :

- la ZAC Seine-Arche créée au début des années 2000 et dont les travaux sont déjà avancés environ pour moitié ;
- la ZAC des Groues créée en 2017 et dont les travaux des premiers lots immobiliers viennent de débiter ;
- le PUP (projet urbain partenarial) dit « Charlesbourg » pour lequel les premiers travaux de démolition ont été enclenchés.

Marché en deux lots

« La concentration géographique des opérations et leur concomitance dans le temps rendent impérative la mise en place de mesures de coordination des chantiers, afin de pouvoir maîtriser et limiter les impacts des chantiers sur les usagers », argue Paris La Défense, dans le cahier des clauses techniques particulières relatif au marché lancé par l'établissement public local pour trouver un opérateur chargé de « l'ordonnancement, du pilotage et de la coordination urbaine et interchantiers sur l'ensemble du périmètre de l'OIN de La Défense ».

L'objectif est, d'une part, de mettre en place des mesures communes de coordination à tous les projets, et d'autre part, de garantir dans le temps une cohérence d'ensemble. Il s'agit ainsi de gérer « les interfaces entre les travaux d'aménagement qui sont sous maîtrise d'ouvrage de Paris La Défense, ceux des opérateurs construisant les ensembles immobiliers et ceux de tous les autres tiers intervenant sur leurs ensembles immobiliers, mais aussi les travaux de gestion du site et les animations afin de garantir les fonctionnalités urbaines du site, la sécurité, le confort et l'accessibilité des usagers ».

Le marché comporte deux lots relatifs à chaque OIN :

- Le titulaire du lot 1 exerce sa mission sur le périmètre Seine-Arche y compris La Garenne-Colombes,
- Le titulaire du lot 2 sur le périmètre du quartier d'affaires de La Défense.

Les dispositifs de coordination existants

Différents dispositifs de coordination sont mis en place et animés par ou avec le concours de Paris La Défense :

- à l'échelle des deux OIN, un comité de coordination qui réunit les communes (Courbevoie, Nanterre, Neuilly, La Garenne, Puteaux), le département des Hauts-de-Seine, Unibail Rodamco Westfield, la RATP, la SNCF, le commissariat, la Sepadef, la Société du Grand Paris, les interlocuteurs du projet Eole, Enedis, les pompiers... : tous les grands MOA et acteurs structurants du quartier d'affaires. L'enjeu de cette réunion est de partager les activités sur le territoire pour l'année à venir et les impacts donc sur les fonctionnalités urbaines ;

-
- à l'échelle du quartier d'affaires, une réunion de coordination des travaux opérationnelle ;
 - à l'échelle de la commune, mise en place de méthodes de travail avec les services techniques des villes.

En plus de ces dispositifs, Paris La Défense s'est doté d'une nouvelle « Charte des chantiers à faibles nuisances » qui définit contractuellement, avec le promoteur et au-delà des exigences réglementaires, des limites de seuils d'inconfort à ne pas dépasser pour limiter les nuisances (bruit, vibrations, émission de poussières, propreté des chantiers) vis-à-vis des riverains et usagers, tout en restant compatible avec les chantiers.